Image not found or type unknown

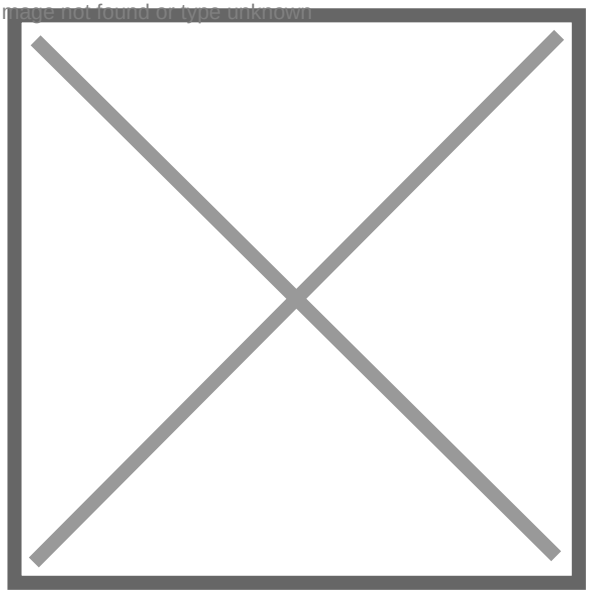

Harcelement sur enfants et mère

Par **babounemc**, le **02/07/2008** à **22:59**

Bonsoir,

Je m'inquiète pour une amie trés proche dont la vie devient un véritable enfer. Son futur ex-mari la harcèle sans cesse ainsi que ses enfants. Régulièrement, il outrepasse ses droits de garde et enlève les enfants pour plusieurs jours voir plusieurs semaines et les emmène loin de leur mère. Il fait des scandales à l'école pour tout et rien, des choses insignifiantes... et est même aller jusquà la frapper en présence des autres enfants et de parents d'élèves. Elle a réussi à obtenir des courriers des parents qui commencent à ne plus supporter son comportement violent à l'école. Il menace maintenant chaque personne qui lui a fait un courrier, dont moi et ce devant plus de 50 personnes. La dernière en date : Il est parti montrer les chaussures percées de son fils à Monsieur SARKOSY en pleine semaine alors que ses enfants avaient école le jour même. Mon amie a déposé plainte le lendemain de leur disparition lorsque la gendarmerie a bien voulu prendre sa plainte. Son comportement relève plus du domaine psychiatrique mais le juge n'a pas semblé bon faire une enquête. Sur le conseil de la gendarmerie, elle est allée hier chercher ses enfants à son domicile. Il ne s'est rien passé, hormis quelques cris et injures. A notre grande surprise, il a réussi à se faire faire un certificat médical avec un arrêt de travail. La gendarmerie a bien pris sa plainte mais refuse de prendre celle de mon amie et celle d'une autre amie qui l'accompagnait. Le gendarme l' a même menacé de lui faire enlever ses enfants si elle insistait pour déposer plainte. Nous sommes tous abasourdis, que faire, c'est elle la persécutée et c'est elle qu'on menace encore une fois. Sa santé physique et mentale en patit alors qu'elle tient le coup depuis 2 ans. Que faire pour l'aider? Aidez-nous, le médecin menace de l'hospitaliser et son ex pourrait ainsi profiter de la situation.

Par **Visiteur**, le **06/07/2008** à **23:37**

Bonsoir,
Je pense qu'il faut déposer plaine auprès d'un autre service de police et voir une assistante sociale, pourquoi pas aussi revoir son avocat pour un signalement au juge.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés